
Recueil des Actes Administratifs - Préfecture des
Hautes Pyrénées - Spécial n°4 publié le
19/06/2008

juin 2008

Sommaire

Préfecture

POLITIQUE DE L ETAT

Action interministérielle et solidarité

2008171-20 - Arrêté accordant la suppléance des fonctions préfectorales à Mme Hélène ROULAND-BOYER, sous-préfète de l'arrondissement d'Argelès-Gazost le 23 juin 2008 après-midi.

2008171-21 - Arrêté portant délégation de signature à M. le Directeur Départemental de l'Equipement, à M. le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt, à M. le Directeur du Centre d'Etudes Techniques de l'Equipement du Sud-Ouest (Ingénierie Publique)

Arrêté n°2008171-20

Arrêté accordant la suppléance des fonctions préfectorales à Mme Hélène ROULAND-BOYER, sous-préfète de l'arrondissement d'Argelès-Gazost le 23 juin 2008 après-midi.

Administration : Préfecture
Bureau : Action interministérielle et solidarité
Signataire : Préfet
Date de signature : 19 Juin 2008



PREFECTURE DES HAUTES-PYRENEES

DIRECTION DES POLITIQUES DE L'ETAT

Bureau de l'Action Interministérielle
et de la Solidarité

**ARRETE N° 2008-
accordant la suppléance
des fonctions préfectorales
à Mme Hélène ROULAND-BOYER, sous-préfète
de l'arrondissement d'Argelès-Gazost
le 23 juin 2008 après-midi**

Le Préfet des Hautes-Pyrénées

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;

Vu le décret n° 92-604 du 1^{er} juillet 1992 portant charte de la déconcentration ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret du 31 mai 2005 nommant M. Galdéric SABATIER sous-préfet, secrétaire général de la préfecture des Hautes-Pyrénées ;

Vu le décret du 29 octobre 2007 nommant M. Jean-François DELAGE préfet du département des Hautes-Pyrénées ;

Vu le décret du 30 octobre 2007 nommant Mme Hélène ROULAND-BOYER sous-préfète d'Argelès-Gazost ;

Considérant l'absence simultanée, le lundi 23 juin 2008 après-midi, de M. Jean-François DELAGE, préfet du département des Hautes-Pyrénées et de M. Galdéric SABATIER, sous-préfet, secrétaire général de la préfecture des Hautes-Pyrénées ;

Sur proposition de M. le secrétaire général de la préfecture des Hautes-Pyrénées ;

ARRETE

ARTICLE 1 : Mme Hélène ROULAND-BOYER, sous-préfète de l'arrondissement d'Argelès-Gazost, est chargée de la suppléance des fonctions préfectorales, le lundi 23 juin 2008 de 12 heures à 24 heures.

ARTICLE 2 : Mme la sous-préfète de l'arrondissement d'Argelès-Gazost est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Tarbes, le 19 juin 2008

Le Préfet,

signé : Jean-François DELAGE

Arrêté n°2008171-21

Arrêté portant délégation de signature à M. le Directeur Départemental de l'Équipement, à M. le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt, à M. le Directeur du Centre d'Études Techniques de l'Équipement du Sud-Ouest (Ingénierie Publique)

Administration : Préfecture

Bureau : Action interministérielle et solidarité

Signataire : Préfet

Date de signature : 19 Juin 2008



PREFECTURE DES HAUTES-PYRENEES

DIRECTION DES POLITIQUES DE L'ETAT

ARRETE N° : 2008-

Bureau de l'Action Interministérielle
et de la Solidarité

**portant délégation de signature à
Monsieur le Directeur Départemental de l'Équipement
Monsieur le Directeur Départemental de l'Agriculture
et de la Forêt
Monsieur le Directeur du Centre d'Études Techniques
de l'Équipement du Sud-Ouest (Ingénierie Publique)**

Le Préfet des Hautes-Pyrénées

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat ;

Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République

Vu la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;

Vu le décret n° 67-278 du 30 mars 1967 relatif à l'organisation et aux attributions des services départementaux et régionaux du ministère de l'équipement ;

Vu le décret n° 82-642 du 24 juillet 1982 relatif aux pouvoirs des préfets de région sur les centres d'études techniques de l'équipement ;

Vu le décret n° 84-1193 du 28 décembre 1984 relatif à l'organisation et aux attributions des directeurs départementaux de l'agriculture et de la forêt ;

Vu le décret n° 92-604 du 1^{er} juillet 1992 portant charte de la déconcentration ;

Vu le décret n° 2000-257 du 15 mars 2000 relatif à la rémunération des prestations d'ingénierie réalisée au profit de tiers par certains services des ministères de l'équipement et de l'agriculture ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2006-975 du 1^{er} août 2006 portant code des marchés publics ;

Vu le décret du 29 octobre 2007 nommant M. Jean-François DELAGE, préfet du département des Hautes-Pyrénées ;

Vu l'arrêté ministériel du 12 décembre 2006 nommant M. Marc TISSEIRE, ingénieur en chef du génie rural des eaux et forêts, directeur départemental de l'agriculture et de la forêt des Hautes-Pyrénées ;

Vu l'arrêté du 27 mai 2003 du ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme nommant M. Delphin RIVIERE, directeur du centre d'études techniques de l'équipement du sud-ouest ;

... / ...

Vu l'arrêté en date du 22 juin 2004 de Monsieur le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer, portant nomination de Monsieur Jean-François GAUCHE, ingénieur des Ponts et Chaussées, en qualité de directeur départemental de l'équipement des Hautes-Pyrénées ;

Vu la circulaire interministérielle des ministres de l'agriculture et de la pêche, de l'économie, des finances et de l'industrie, de l'intérieur, de l'équipement, des transports et du logement, de la fonction publique et de la réforme de l'Etat, en date du 1er octobre 2001, relative à la modernisation de l'ingénierie publique et au déroulement de la procédure d'engagement de l'Etat pour les marchés d'ingénierie ;

Vu l'arrêté préfectoral du 17 octobre 2001 portant création de la mission inter services de l'ingénierie publique (MISIP) ;

Sur proposition de M. le secrétaire général de la préfecture des Hautes-Pyrénées ;

A R R E T E

Article 1: Délégation est donnée à M. Jean-François GAUCHE, directeur départemental de l'équipement, et en cas d'absence ou d'empêchement, à M. Yves CLERC, directeur départemental adjoint – directeur des subdivisions, pour signer les marchés de prestation d'ingénierie publique, et toutes pièces afférentes, quel que soit leur montant aux conditions indiquées à l'article 6 du présent arrêté.

Article 2 : Délégation est donnée à M. Marc TISSEIRE, directeur départemental de l'agriculture et de la forêt, et en cas d'absence ou d'empêchement, à M. Emmanuel DIDON, adjoint au directeur, pour signer les marchés de prestation d'ingénierie publique, et toutes pièces afférentes, quel que soit leur montant aux conditions indiquées à l'article 6 du présent arrêté.

Article 3 : Délégation est donnée à M. Benoît GANDON, chef du service techniques et ingénierie à la direction départementale de l'équipement, pour signer les marchés de prestation d'ingénierie publique, et toutes pièces afférentes, d'un montant ne dépassant pas 90 000 € hors taxes à la valeur ajoutée aux conditions indiquées à l'article 6 du présent arrêté.

Article 4 : Délégation est donnée à M. Emmanuel DIDON, chef du service ingénierie et territoires à la direction départementale de l'agriculture et de la forêt, pour signer les marchés de prestation d'ingénierie publique, et toutes pièces afférentes, d'un montant ne dépassant pas 90 000 € hors taxes à la valeur ajoutée aux conditions indiquées à l'article 6 du présent arrêté.

Article 5 : Délégation est donnée à M. Delphin RIVIERE, directeur du centre d'études techniques de l'équipement du Sud-Ouest, et en cas d'absence, d'empêchement ou d'intérim de M. Delphin RIVIERE, à M. Jean-Louis DUPRESSOIR, directeur-adjoint, M. Didier TREINSOUTROT, directeur du laboratoire général des ponts et chaussées de Toulouse, Mme Fabienne GAZO, directrice adjointe du laboratoire général des ponts et chaussées de Toulouse, Mme Florence SAINT-PAUL, chef de la division déplacement aménagement de Toulouse, M. Yves PASCO, directeur du laboratoire régional des ponts et chaussées de Bordeaux, M. Georges ARNAUD, chef du domaine environnement, M. Didier BUREAU, chef de la division aménagement et infrastructure, M. Jean-Charles HAMACEK, chef de la division sécurité, exploitation, informations routières, M. Bernard PIQUE, chef de la division informatique et modernisation, M. Pierre PAILLUSSEAU, chef de la division ouvrages d'art, M. Jean-Marie CALBET, consultant expert, Mme Valérie MEDAILLE, consultant expert, pour signer les marchés de prestation d'ingénierie publique, et toutes pièces afférentes, quel que soit leur montant aux conditions indiquées à l'article 6 du présent arrêté.

... / ...

Article 6 : Les autorisations de candidatures des services de l'Etat sont subordonnées à un accord préalable de la mission inter-services de l'ingénierie publique (MISIP).

Article 7 : L'arrêté préfectoral n° 2007-315-18 du 11 novembre 2007 portant délégation de signature à M. le directeur départemental de l'équipement, à M. le directeur départemental de l'agriculture et de la forêt et à M. le directeur du centre d'études techniques de l'équipement du Sud-Ouest, en matière d'ingénierie publique, est abrogé.

Article 8 : Le secrétaire général de la préfecture, le directeur départemental de l'équipement et le directeur départemental de l'agriculture et de la forêt sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Hautes-Pyrénées.

Tarbes, le 19 juin 2008

Le Préfet,

signé : Jean-François DELAGE